Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

# Revue de la presse arménienne du 22 janvier 2019

A la une de la presse du jour : la controverse suscitée par plusieurs gouverneurs de province arméniens qui se sont payés de somptueux bonus de fin d'année

**Le Royaume-Uni a ratifié l'accord Arménie –UE/** Les journaux indiquent que l'Ambassadrice du Royaume-Uni en Arménie, Judith Farnworth, a confirmé dans un tweet que le Conseil européen avait enregistré la ratification par le Royaume-Uni de l'Accord de partenariat global et renforcé UE-Arménie. La presse rappelle que la Chambre des lords avait approuvé l'accord Arménie-UE le 18 juillet 2018 et la Chambre des communes l'avait approuvé le 18 janvier 2019. L'Accord est entré en vigueur partiellement le 1er juin 2018, mais entrera pleinement en vigueur dès sa ratification par les 28 États membres de l'UE et l'Arménie. Actuellement, le document a également été ratifié par l'Arménie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Bulgarie, la Pologne, le Danemark, la Roumanie, le Luxembourg et Malte.

**Les nouvelles autorités maintiennent les stéréotypes sur les fonctionnaires/** La presse rend compte de la controverse suscitée par plusieurs gouverneurs de province arméniens qui se sont payé de somptueux bonus de fin d'année. Les journaux indiquent que les représentants des deux partis d'opposition du parlement ont dénoncé les bonus comme étant contraires à l'éthique. La vice-présidente du parlement, représentante de la faction parlementaire « Mon pas » Lena Nazaryan, a également désapprouvé les décisions des gouverneurs et a indiqué que ces derniers auraient dû être «plus modestes en se payant des primes». Pourtant, la chef de la faction parlementaire « Mon pas », Lilit Makunts, était moins catégorique en indiquant que si la loi le permet, elle ne pourrait rien dire contre cela. Lilit Makunts a toutefois déclaré que la majorité du Parlement devrait débattre de la question et envisager de limiter légalement la capacité des gouverneurs d'obtenir un salaire supplémentaire à leur guise. Selon le quotidien *Aravot*, en se donnant des récompenses à eux mêmes et à leur personnel, les gouverneurs n'ont violé aucune loi, mais ont cependant continué la pratique qui existait auparavant. D'après *Aravot*, tandis qu'il y avait aussi beaucoup d'autres pratiques douteuses dans le système gouvernemental avant la révolution, maintenant, les exigences publiques à l'égard des représentants du gouvernement sont plus strictes. Ainsi, *Aravot* avance que les représentants du gouvernement doivent être sans faille en termes non seulement de loi, mais également de normes morales et éthiques. Le quotidien souligne la nécessité de répandre le genre de pratiques qui ne contrediront pas le slogan «Je sers la République d'Arménie». Selon le quotidien *Jamanak*, l'attribution des bonus serait ordonnée par le gouvernement et aurait un lien direct avec le travail de ces gouverneurs en faveur de l'alliance « Mon pas » lors des élections législatives du 9 décembre 2018. Selon *Jamanak*, les autorités doivent comprendre que l'Etat de droit n'est pas la seule différence que la société veut voir par rapport à l'ancien régime. «*Le public souhaite également voir des différences de culture, de système de valeurs, comportement et mentalité* » avance le quotidien. Selon *Jamanak*, ce n'est pas parce que quelque chose n'est pas illégal que les choses seront légitimes aux yeux du public et la tâche des autorités ne consiste pas seulement à respecter la lettre de la loi, mais

également à placer la barre haute en termes de valeurs. La presse avance que le problème ne réside pas dans les bonus eux-mêmes, mais dans le fait que les autorités continuent de « gaspiller négligemment le capital politique qui leur a été attribué ». Pour la presse, le public s'attend à voir une qualitativement nouvelle sorte d'élite pour laquelle il a naturellement fixé des exigences strictes. Selon les journaux, toutes les démarches des nouvelles autorités, y compris les transactions financières, sont au centre de l'attention du public. Les stéréotypes associés aux anciennes autorités n'ont pourtant pas été complètement éliminés.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

*Hayastani Hanrapetoutioun*- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.